

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

P. O. Box 3243, Addis Ababa, ETHIOPIA Tel.: (251-1) 513 822 Fax: (251-1) 519 321
Email: oau-ews@telecom.net.et

CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE

Quatrième session

6 avril 2004

Addis Abéba (ETHIOPIE)

PSC/PR/2.(IV)

RAPPORT DU PRESIDENT DE LA COMMISSION
SUR PREPARATION DE LA CONFERENCE INTERNATIONALE
SUR LA REGION DES GRANDS LACS

Deleted: 11
PROJET DE

Deleted: LA

PROJET DE RAPPORT SUR LA CONFERENCE INTERNATIONALE SUR LA REGION DES GRANDS LACS

I. INTRODUCTION

1. A la suite du génocide de 1994 au Rwanda et des deux guerres du Congo (1996-1997 et 1998-1999), l'OUA a adopté, entre 1995 et 1998, plusieurs résolutions soulignant la nécessité d'organiser une Conférence internationale sur les Grands Lacs, en vue de trouver une solution durable aux causes profondes qui ont conduit à ces événements tragiques et qui ont contribué à la fragilisation et à la déstabilisation de nombreux pays dans la région. A cet effet, il avait été demandé au Secrétaire général de l'OUA d'œuvrer, en coopération étroite avec le Secrétaire général des Nations unies, à l'organisation de cette Conférence.

Deleted: ,

2. L'idée d'organiser une Conférence internationale procède de plusieurs facteurs : la nature régionale des conflits que connaissent les pays de la région ; les rapports étroits qui lient les populations de la région sur les plans ethnique et culturel, qui font que tout problème affectant un pays a tendance à se propager rapidement, générant ainsi une dynamique de conflit dans l'ensemble de la région ; le constat que c'est dans un cadre régional que doivent être recherchées les solutions aux conflits et à l'instabilité que connaissent plusieurs pays de la région.

3. En 1998, après l'éclatement de la deuxième guerre du Congo, les Nations unies se prononcent également en faveur de l'organisation d'une Conférence internationale sur la région. En 1999, le Secrétaire général des Nations unies nomme un Représentant spécial pour la région des Grands Lacs. En février et juin 2000, le Conseil de Sécurité adopte successivement les résolutions 1291 et 1304 « sur la situation en République démocratique du Congo », résolutions dans lesquelles il reconnaît que la situation sécuritaire dans ce pays constitue une menace contre la paix et la sécurité internationales, et qu'il « importe d'organiser, le moment opportun, sous les auspices de l'ONU et de l'OUA, une Conférence internationale sur la paix, la sécurité, la démocratie et le développement dans la région des Grands Lacs, à laquelle participeront tous les gouvernements de la région et toutes les autres parties concernées ».

Deleted: reprennent à leur compte les résolutions de l'OUA appelant à

4. Le présent rapport fait le point de l'évolution du processus préparatoire de la Conférence. Il rend également compte de l'appui apporté par la communauté internationale, ainsi que du rôle actuel et futur de l'UA dans le processus.

II. EVOLUTION DU PROCESSUS PREPARATOIRE DE LA CONFERENCE

5. Dans le cadre des résolutions mentionnées plus haut, l'OUA et l'ONU entreprennent de préparer activement la Conférence. En décembre 2001, les deux Organisations dépêchent une mission conjointe dans les pays de la région, pour recueillir les vues des autorités des pays visités sur l'opportunité de convoquer une telle Conférence. A la lumière de ces contacts et des développements positifs enregistrés par la suite dans les différents processus de paix, notamment la mise en œuvre des Accords d'Arusha (pour le Burundi) et de Lusaka (pour la République démocratique du Congo), les conditions étaient réunies pour la poursuite des consultations avec les pays et autres acteurs concernés.

6. Lors d'une seconde mission conjointe de consultation des chefs d'Etat des pays de la région et auprès de leurs «voisins et alliés», entreprise du 12 novembre au 3 décembre 2002, un accord s'est dégagé sur le fait que la Conférence devrait être préparée et organisée sur la base de son « appropriation » par les pays de la région et du partenariat entre les différents acteurs concernés. Il fut également convenu que le processus de la Conférence comporterait une phase préparatoire (y compris les consultations antérieures), la Conférence proprement dite et la mise en œuvre des décisions et recommandations qui seront issues de la Conférence. Les autorités des pays visités ont, en outre, accepté le principe de nommer des fonctionnaires de haut niveau comme points focaux du processus préparatoire de la Conférence (ce sont les Coordinateurs nationaux), et de prendre les dispositions appropriées en vue de mettre en place des Comités nationaux préparatoires.

Deleted: oeuvre

Deleted:

7. Du 17 mars au 16 avril 2003, une troisième mission conjointe s'est rendue dans les pays voisins de ceux de la région des Grands Lacs, ainsi que dans de nombreux autres pays africains « amis » de la région. La mission avait pour objectif d'informer les pays « voisins » et « amis » du projet de la Conférence, des résultats des démarches menées auprès des pays « concernés » et de requérir leur soutien au processus de la Conférence.

8. Les missions conjointes de sensibilisation et de quête de soutiens au processus préparatoire de la Conférence ont ensuite été étendues aux partenaires bi et multilatéraux du processus. Toutes les parties consultées soutiennent aujourd'hui activement le processus, dont les préparatifs ont connu une accélération remarquable.

Deleted: c

Deleted: étrangers

9. La question des réfugiés et des déplacés, ayant été reconnue comme révélatrice du lien étroit entre les crises que connaissent de nombreux pays de la région, a été intégrée parmi les sujets à traiter par la Conférence, dont les thèmes définitifs se présentent comme suit : la paix et la sécurité ; la démocratie et la bonne gouvernance ; le développement économique et l'intégration régionale et les questions sociales et humanitaires.

10. Dans sa décision EX/CL/Dec.43 (III), sur la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, la 3^{ème} session ordinaire du Conseil exécutif, tenue à Maputo, au Mozambique, en juillet 2003, a réitéré l'appui de l'Union africaine au projet de Conférence internationale, soulignant que cette Conférence permettra de s'attaquer de manière globale et concertée à l'instabilité récurrente que connaît la région.

Deleted: ,

Deleted: juin

Deleted: sur la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, le Conseil

11. Dans le cadre du suivi de cette décision, la Commission a continué à oeuvrer activement à la préparation de la Conférence, et ce de concert avec le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies pour la région des Grands Lacs. Après la première réunion des Coordinateurs nationaux (CN), en juin 2003, la deuxième réunion des CN s'est tenue à Nairobi le 19 septembre 2004, sous la présidence conjointe de mon Envoyé spécial, M. Keli Walubita, et du Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies, M. Ibrahima Fall. Cette deuxième réunion des CN a adopté un calendrier provisoire des réunions préparatoires de la Conférence et a décidé d'élargir le cercle des pays directement concernés par la Conférence, ou « pays du champ », à la Zambie. Les pays du champ comprennent, à ce jour, la République démocratique du Congo, le Burundi, le Rwanda, l'Ouganda, le Kenya, la République unie de Tanzanie et la Zambie.

Deleted: de la mise en oeuvre

12. Les 12 et 13 janvier 2004, la Commission de l'Union africaine a abrité la première réunion des Communautés économiques des pays de la région des Grands Lacs, élargie aux CN. La réunion avait pour objectif d'examiner les domaines de coopération et de synergie possibles entre les CER, le processus de la Conférence et le NEPAD. Co-présidée par mon Envoyé spécial et le Représentant spécial du Secrétaire-général des Nations unies, la réunion a entre autres décisions, adopté le principe de cooptation de tous les pays voisins de ceux du « champ » ; elle a, en outre, adopté un nouveau calendrier des réunions préparatoires, qui prévoit la tenue du premier Sommet de la Conférence, en novembre 2004, à Dar-es-Salaam, en Tanzanie, et du 2^{ème} Sommet, en juin 2005, à Nairobi, au Kenya. Ces deux Sommets seront précédés d'une série de réunions préparatoires, dont deux au niveau ministériel (novembre 2004 à Kigali et en 2005 à Bujumbura).

13. Le 10 mars 2004, la Commission a abrité la deuxième réunion des Communautés économiques de la région des Grands Lacs, élargie aux CN. Comme la première, la réunion du 10 mars a été co-présidée par l'UA et les Nations unies. Outre les CN des pays du « champ », la réunion a regroupé les représentants de la CEEAC, de la COMESA, de l'IGAD, de la SADC, de l'EAC et de la CEMAC. Ont également pris part à la réunion, en qualité d'invités, la BAD, le NEPAD, l'OIF, la MONUC, la CEA, les Ambassades de la Troïka de l'Union africaine, du Canada et des Pays Bas, en qualité de co-présidents du Groupe des Amis de la Région des Grands Lacs.

Deleted: ;

Deleted: c

III. CONTRIBUTION DE L'UNION AFRICAINE AU PROCESSUS PREPARATOIRE DE LA CONFERENCE

14. L'OUA/UA prend une part active au processus préparatoire de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs. A cet égard, la Commission a participé, aux côtés des Nations unies, à toutes les initiatives et à toutes les démarches qui ont permis de parvenir aux avancées actuelles. Conformément aux recommandations du Conseil exécutif, j'ai également accordé une somme de 50 000 dollars américains au Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies pour la région des Grands Lacs, pour contribuer au financement de certains programmes et activités prévus dans le cadre du processus préparatoire de la Conférence. C'est aussi dans ce cadre, que j'ai procédé en décembre 2003, à la formalisation de la nomination de mon Envoyé spécial pour la région des Grands Lacs, fonction que ce dernier assumait jusqu'alors, à titre *ad-hoc*.

Deleted: e là

15. Dans sa décision EX/CL/43(III), le Conseil exécutif m'a encouragé à prendre toutes les dispositions requises pour appuyer le processus préparatoire et contribuer au succès de la Conférence. Pour permettre à la Commission de remplir efficacement le rôle attendu d'elle, j'ai entrepris les consultations nécessaires pour ouvrir, à Nairobi, un Bureau de liaison de l'Union africaine pour la région des Grands Lacs. L'ouverture d'un tel Bureau permettra à la Commission d'assurer une liaison permanente avec le Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies, et de travailler plus activement avec aussi bien les acteurs du processus (les autorités des pays de la région), qu'avec les partenaires au développement (Nations unies, partenaires bi et multilatéraux). Enfin, l'ouverture du Bureau de liaison rendra plus visible l'action de l'Union africaine dans le processus préparatoire de la Conférence, lors de son déroulement et dans la mise en œuvre des décisions qui en seront issues.

Deleted: en outre

Deleted: au Kenya,

Deleted: ,

16. En plus, de ses compétences sur la Conférence internationale sur la région des Grands lacs, le Bureau aura le mandat d'appuyer les processus de paix en Somalie et au Soudan. Le Bureau sera doté d'un personnel comprenant un chef de Bureau, et des fonctionnaires chargés des dossiers dont s'occupera le Bureau. Un personnel recruté localement appuiera ces fonctionnaires internationaux.

Deleted: ,

Deleted: trois

Deleted: chacun d'un

Deleted: 3 domaines

Deleted: que couvre

Deleted: (Grands Lacs, somalie et Soudan) et un fonctionnaire chargé des questions humanitaires

Deleted: La Commission compte pouvoir faire financer

Deleted: c

Deleted: s

Deleted: de la

17. Le budget nécessaire pour l'ouverture et le fonctionnement du Bureau pour une année est de 1.051 488 dollars américains (voir le budget estimatif ci-joint). Ce budget sera financé à partir du Fonds pour la paix et de ressources extra budgétaires, y compris la contribution que propose d'apporter le Groupe des Amis de la région au Secrétariat conjoint (UA/NU) du processus préparatoire de la Conférence. Des contacts dans ce sens sont déjà pris avec le Canada qui co-préside le Groupe des Amis de la région des Grands Lacs.

IV. SOUTIEN DE LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE AU PROCESSUS PREPARATOIRE DE LA CONFERENCE

18. Lors de sa session de Maputo, le Conseil exécutif a lancé un appel pressant à la communauté internationale, plus particulièrement aux partenaires bilatéraux et multilatéraux au développement, pour qu'ils apportent leur soutien et leur concours politique, diplomatique, technique et financier à la préparation, à la tenue et au suivi de la Conférence, afin d'en assurer le succès. A cet égard, le Conseil de sécurité des Nations unies a tenu à New York, le 20 novembre 2003, une session ouverte sur la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs. La Commission était représentée à la réunion par mon Envoyé spécial pour la région des Grands Lacs.

Deleted: C

Deleted: du Président

19. Dans la déclaration adoptée à la fin de la session, le Président du Conseil a souligné la pertinence pour la Conférence de la Déclaration solennelle sur la CSSDCA et du cadre offert par le NEPAD. Il a salué le partenariat dynamique entre les Nations unies et l'Union africaine, et a lancé un appel à la communauté internationale, afin qu'elle apporte un appui politique et diplomatique soutenu, ainsi qu'une assistance technique et financière appropriée, pour que la Conférence soit bien préparée, qu'elle se tienne en temps voulu et qu'elle soit accompagnée de mesures de suivi efficaces.

Deleted: l'utilité

20. Les missions conjointes UA/NU de sensibilisation et de quête de soutien auprès des partenaires au développement ont permis la constitution du « Groupe

Deleted: s

des Amis de la région des Grands Lacs ». Co-présidé par le Canada et les Pays-Bas, le Groupe compte une trentaine de pays (dont 3 africains) et une dizaine d'Organisations internationales. Le Groupe a tenu sa première réunion le 4 décembre 2003, à Genève. La réunion, à laquelle la Commission était représentée par mon Envoyé spécial pour la région des Grands Lacs, a pris d'importants engagements, y compris le soutien politique et diplomatique aux efforts en cours, ainsi que l'assistance technique et financière au Secrétariat conjoint du processus préparatoire de la Conférence (UA et NU) et aux Comités préparatoires de la Conférence dans les sept pays du « champ »

21. Le Groupe a tenu sa deuxième réunion, à la Haye, le 12 mars 2004, et a, entre autres, décidé des modalités de mobilisation des fonds. Il a également mis en place les mécanismes de financement des projets et des programmes du processus préparatoire de la Conférence. La Commission de l'Union africaine a pris part à la réunion par l'intermédiaire de mon Envoyé spécial pour la région des Grands Lacs.

Deleted: collecte

V. OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS

22. Le processus préparatoire de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs est aujourd'hui très avancé. Je voudrais me féliciter des progrès ainsi accomplis, progrès qui ont été rendus possible grâce à l'engagement des pays de la région et au partenariat actif entre les Nations unies et l'Union africaine.

23. Je voudrais également me féliciter du précieux soutien de la communauté internationale. A cet égard, je voudrais relever la constitution du Groupe des Amis de la Région des Grands Lacs et exprimer mon appréciation au Canada et aux Pays Bas pour le rôle de premier plan qu'ils jouent, en leur qualité de co-présidents du Groupe.

Deleted: a

24. L'Union africaine devrait renforcer le rôle qu'elle joue aux côtés des Nations unies, pour faciliter l'aboutissement du processus et créer les conditions de la mise en œuvre des décisions de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs. A cet égard, l'appui du Conseil de Paix et de Sécurité aux efforts en cours, y compris l'ouverture envisagée d'un Bureau de Liaison, apportera une preuve supplémentaire de l'engagement de l'Union africaine en faveur du processus préparatoire de la Conférence, ainsi que du développement économique et social des pays de la région des Grands Lacs.

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Organs

Peace and Security Collection

2004

Report of the Chairperson of the Commission on the International Conference on the Great Lakes Region

African Union Commission

Peace and Security

<http://archives.au.int/handle/123456789/2209>

Downloaded from African Union Common Repository